



Empowered lives.
Resilient nations.

TERMES DE RÉFÉRENCES

POUR LE RECRUTEMENT D'UN(E) CONSULTANT(E) INDIVIDUEL (IC)

Mandat (TdR) : Appui technique pour définir les modalités pour soutenir les contrats sociaux avec les ONG dans la riposte algérienne au VIH

ID/Titre du poste :	Consultant International
Lieu d'affectation:	À domicile
Catégorie:	VIH-SIDA/ Santé / Développement
Catégorie supplémentaire :	VIH-Sida
Marque:	PNUD
Type de contrat :	Contrat individuel (CI)
Catégorie (candidats admissibles) :	Externe
Nombre de consultants requis :	1

Langues requises :	Arabe	<input checked="" type="checkbox"/>	Anglais	<input checked="" type="checkbox"/>	Français	<input checked="" type="checkbox"/>	Russe
	Espagnol	<input type="checkbox"/>	Chinois	<input type="checkbox"/>	Portugais	<input type="checkbox"/>	Autre:

Date de début :	02 novembre 2021
Durée du contrat (nombre de jours)	Somme forfaitaire (Approx. 15 jours de travail)
Durée prévue de l'affectation	De: 12/10/2021 À: 2/10/2022

I. CONTEXTE

Au cours des dernières années, les organisations internationales, les gouvernements et les donateurs ont reconnu que la société civile peut jouer un rôle clé non seulement dans le plaidoyer, mais aussi dans la fourniture des services liés au VIH. Des millions de dollars ont été investis dans les services communautaires par des donateurs bilatéraux et multilatéraux, y compris le Fonds mondial, ce qui a considérablement accru l'efficacité et la portée de la prestation de services.

En 2016, le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, a approuvé sa politique de durabilité, de transition et de co-financement (STC), qui prévoit un cofinancement national accru des réponses aux trois maladies dans le but ultime est d'encourager les gouvernements à progresser vers un financement national complet des programmes. La question de savoir comment le financement national permettra à ce travail essentiel de se poursuivre et de s'étendre est une considération prioritaire à mesure que le financement externe devient plus limité dans certains contextes et que les pays continuent d'intensifier les réponses nationales. Le renforcement du financement public pour la fourniture de services par les organisations de la société civile (OSC) qui est une option importante pour les pays qui cherchent à construire et à améliorer leurs systèmes de santé. Les contrats sociaux se sont avérés être un moyen efficace pour renforcer formellement le lien entre la société civile et les gouvernements en fournissant des services essentiels pour renforcer les réponses nationales à la maladie.

La première consultation mondiale sur les contrats sociaux pour les services de lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme a été organisée en 2017 par le PNUD, le Fonds mondial et l'Open Society Foundation (OSF). À la suite de la consultation, des analyses, des cadres juridiques et politiques des contrats sociaux, des modalités de programmes, des succès, des enseignements tirés et des possibilités ont été effectuées dans huit pays d'Afrique, des Caraïbes, d'Europe de l'Est et d'Amérique Latine. Un deuxième programme mondial sur le financement public des services des OSC dans les réponses au VIH, à la tuberculose et au paludisme, l'accès, les défis, les leçons et les opportunités pour les « contrats sociaux » a été organisé par le PNUD, l'ONUSIDA et le Fonds mondial à Istanbul en décembre 2019.

En Algérie, La situation épidémiologique du VIH se caractérise par une épidémie de type peu active, avec une prévalence faible, inférieure à 0.1% dans la population générale mais concentrée au niveau des populations vulnérables et les populations clés. Les OSC jouent un rôle important dans la riposte nationale au VIH, en particulier dans les services de prévention du VIH pour les populations clés et vulnérables ainsi que le soutien psychosocial aux personnes vivant avec le VIH. Cependant, elles dépendent du financement du Fonds mondial, ce qui pose un problème de durabilité des interventions.

Dans ce contexte, le ministère de la Santé souhaite engager une réflexion sur la mise-en-œuvre des contrats sociaux avec les organisations de la société civile travaillant sur le VIH. Cette réflexion s'appuiera sur plusieurs réalisations au niveau national et international pour soutenir l'élaboration des lignes directrices en matière de contrats sociaux afin de soutenir les partenariats entre le gouvernement et les OSC en Algérie. L'objectif principal de cette consultance est d'appuyer le ministère de la santé pour le développement des mécanismes de financement public, en l'occurrence les contrats sociaux, afin d'aider les organisations de la société civile (OSC) à travailler en partenariat avec le gouvernement et de fournir les services de prévention et de lutte contre le VIH en Algérie.

II. PORTÉE DES TRAVAUX

Avec le soutien d'un consultant national, le consultant international accomplira les travaux suivants :

1. Donner un aperçu des expériences et du soutien des organisations de la société civile dans le domaine de la santé et du VIH/sida en **Algérie**.
2. Identifier les opportunités et les mécanismes appropriés pour la mise en œuvre des contacts sociaux, en particulier dans le cadre du budget de l'état, des communautés territoriales (régions, etc.), de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH) et autres.
3. Présenter des recommandations de mesures et d'actions visant à établir des contrats sociaux entre le gouvernement et les OSC actives dans la riposte au VIH/Sida en Algérie.

En ce qui concerne ce qui précède, « *La Note d'orientation pour l'analyse des mécanismes de passation de marchés sociaux des ONG* » du PNUD - L'expérience de l'Europe et de l'Asie centrale 2019 sera un document de référence important pour cette mission.

Plus précisément, le Consultant international travaillera en collaboration avec le Consultant national et le comité de suivi composé du point focal de la direction de la prévention du ministère de la santé, l'ONUSIDA, et le PNUD).

Le Consultant international devra effectuer les tâches suivantes :

- I. **Faire le point sur la manière dont la société civile soutient actuellement le VIH/sida en Algérie (À travers une revue documentaire et des interviews) :**
 - Mener un exercice de cartographie pour mettre en évidence les actions des ONG qui travaillent actuellement sur le VIH en Algérie, en décrivant les services qu’elles fournissent et les domaines dans lesquels elles interviennent.
 - Décrire les mécanismes actuels de contrat social des ONG ou des mécanismes similaires qui existent, en soulignant les expériences des contrats sociaux ou de mécanismes similaires.
 - Revoir les cadres juridiques et réglementaires pour soutenir les contrats sociaux des ONG (lois, règlements, politiques, stratégies).
 - Esquissez les possibilités de contracter socialement.
- II. **Élaborer une fiche d’information sur la contractation sociale des ONG VIH en Algérie, qui comprend :**
 - Contexte : L’épidémiologie du VIH en bref; la réponse nationale au VIH et le rôle des ONG
 - Contrats sociaux dans la riposte nationale au VIH : services d’ONG actuellement fournis pour soutenir la riposte au VIH, cadre juridique et réglementaire ; contrôle et assurance de la qualité ; conditions préalables à la prestation de services (licences, autorisations, etc..).
 - Recommandations pour la mise en œuvre des contrats sociaux avec les ONG dans le cadre de la riposte nationale au VIH en Algérie.
- III. **Préparer des présentations qui seront présentées et partagées avec les partenaires lors de l’atelier pour discuter des recommandations à soutenir la passation des contrats sociaux avec les principales parties prenantes du VIH en Algérie.**
- IV. **Présentation du rapport final sur la consultance et la passation de marchés sociaux des ONG VIH en Algérie.**

IV. EXTRANTS ET LIVRABLES ATTENDUS

Les principaux résultats (livrables) et les tâches clés à entreprendre pour cette consultance sont énumérés ci-dessous :

No.	Livrables / Sorties	Durée estimée pour terminer les tâches
1.	<p>Examen documentaire qui fait le point sur la façon dont la société civile soutient actuellement la riposte au VIH en Algérie, ainsi qu’une note méthodologique et un plan de travail.</p> <p><u>Questions à inclure dans l’examen documentaire</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mener un exercice de cartographie pour mettre en évidence le travail actuellement soutenu par les ONG pour soutenir la riposte au VIH en Algérie, en décrivant les services qu’elles fournissent et les domaines dans lesquels elles travaillent. ▪ Décrire les mécanismes actuels de contrat social des ONG ou des mécanismes similaires qui existent. 	

No.	Livrables / Sorties	Durée estimée pour terminer les tâches
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mettre en évidence les expériences de contrats sociaux ou de mécanismes similaires. ▪ Revoir les cadres juridiques et réglementaires pour soutenir les contrats sociaux des ONG (lois, règlements, politiques, stratégies) ▪ Esquisser les possibilités de contracter socialement. <p>Livable : Rapport décrivant les principales conclusions ci-dessus ainsi que le plan de travail soumis.</p>	
2.	<p>Les faits sur la contractation sociale des ONG de VIH en Algérie ont été partagés, notamment les suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Contexte : L'épidémiologie du VIH en bref; la riposte nationale au VIH et le rôle des ONG; ▪ Décrire les contrats sociaux actuels dans la riposte nationale au VIH, services d'ONG actuellement fournis pour soutenir la riposte au VIH, cadre juridique et réglementaire pour soutenir la passation de marchés sociaux ; contrôle et assurance de la qualité ; conditions préalables à la prestation de services (licences, autorisations, etc.). ▪ Recommandations pour soutenir et mettre en œuvre des contrats sociaux avec les ONG dans le cadre de la riposte nationale au VIH; <p>Livable: Fiche d'information sur la sous-traitance sociale des ONG VIH en Algérie élaborée, qui a décrit les questions ci-dessus.</p>	50%
3.	Préparer des présentations qui seront présentées et partagées avec les partenaires lors de l'atelier pour discuter des recommandations visant à soutenir les contrats sociaux avec les principales parties prenantes du VIH en Algérie.	50 %
4.	Présentation du rapport final sur la consultance et la passation des marchés sociaux des ONG VIH en Algérie.	
	<i>Paiement forfaitaire</i>	100%

V. ARRANGEMENT INSTITUTIONNEL / RELATIONS HIÉRARCHIQUES

- a. Le consultant sera supervisé par le comité de suivi composé du point focal de la DGPPS ,le PNUD et l'ONUSIDA.
- b. Le consultant rendra compte de chaque activité réalisée et des résultats obtenus en fonction de sa participation. Il/elle fournira des commentaires au comité de suivi à la DGPPS, au PNUD et à ONUSIDA.
- c. Le consultant devra interagir étroitement avec le point focal de la DGPPS, l'ONUSIDA, le PNUD, , ainsi qu'avec les organisations de la société civile, les réseaux de personnes vivant le VIH et les groupes de population clés du pays.
- d. L'autorité chargée de l'examen des tâches accomplies sera le comité d suivie.

VI. DURÉE DE LA MISSION

- a. La durée prévue du contrat global est du 10 décembre 2021 (ou le jour de la signature du contrat) et se termine le 10 février 2022.
- b. Le délai estimé pour que le PNUD et ses partenaires examinent et commentent les résultats et certifient la livraison est généralement de 7 jours maximum.
- c. Le consultant devra proposer un **paiement forfaitaire** pour cette consultance. Les paiements pour chaque livrable seront basés sur le pourcentage de paiement attribué pour chaque livrable, décrit à la section VIII du présent document.
- d. Le consultant devra soumettre une facture au PNUD pour chaque paiement, sur la base du paiement forfaitaire convenu pour cette consultance.

VII. QUALIFICATIONS de l'entrepreneur individuel retenu (CI)

Profil du consultant

Qualifications :

- Diplôme d'études supérieures (maîtrise ou plus) en santé publique, droit, sciences sociales, économie de la santé ou autres domaines pertinents.

Années d'expérience :

- Au moins 8 ans ou plus d'expérience pertinente dans le domaine du financement du développement durable, y compris une expérience spécifique dans le secteur de la santé.
- Bonne connaissance du financement de la santé mondiale en général et en particulier des politiques du Fonds mondial.
- Bonne connaissance et expérience des programmes nationaux liés au VIH, à la tuberculose et à d'autres problèmes de santé.
- Expérience avec les ONG et leur rôle en tant que prestataires de services dans le secteur de la santé, y compris le VIH, la tuberculose et autres.
- Une expérience de travail dans / avec des pays de la région de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient serait un atout.
- Expérience de travail dans le domaine du financement du développement durable, y compris une expérience spécifique dans le secteur de la santé, avec les gouvernements, la société civile, les partenaires de développement et les organisations communautaires.
- Une expérience démontrable dans l'élaboration de fiches d'information, ainsi que de matériel de diffusion relatif au VIH et au financement du développement durable sera un avantage.

Compétences linguistiques et autres :

- Maîtrise du Français et de l'Anglais avec des compétences avérées en rédaction.
- La connaissance pratique de l'Arabe sera un atout.
- Compétences en informatique : une maîtrise complète des applications Microsoft (Word, Excel et PowerPoint) et des applications courantes d'Internet sera requise.

Respect des valeurs fondamentales de l'ONU :

- Professionnalisme : Connaissance et compréhension du travail de l'ONU dans la région MENA
- Communications : Parler et écrire clairement et efficacement ; capacité d'écoute, interpréter correctement les messages des autres et répondre de manière appropriée ; poser des questions pour clarifier et montrer de l'intérêt pour une communication bidirectionnelle ; adapter la langue, le ton, le style et le format pour correspondre au public. Veiller à la confidentialité des informations.

- Intervenant : Travailler en fonction d'un résultat et de priorités convenus et solliciter la rétroaction des superviseurs et du personnel de soutien dans l'évaluation du rendement d'une manière constructive et objective.

VIII. CRITÈRES DE SÉLECTION DE LA MEILLEURE OFFRE

Les consultants individuels seront évalués en fonction de l'analyse cumulative selon le scénario suivant :

- Réactif/conforme/acceptable, et
- Avoir reçu la note la plus élevée sur un ensemble prédéterminé de critères techniques et financiers pondérés spécifiques à la sollicitation. À cet égard, le poids respectif des propositions est le suivant:
 - a. Le poids des critères techniques est de **70 %**
 - b. La pondération des critères financiers est de **30 %**

Critères	Poids	Max. Point
Compétence technique (sur la base du CV, de la proposition et de l'entretien (si nécessaire))	70%	100
<ul style="list-style-type: none"> • Expertise spécialisée et expérience démontrées dans le domaine du financement du développement durable, y compris une expérience spécifique dans le secteur de la santé. Cela comprendra une bonne compréhension du financement mondial de la santé en général et en particulier des politiques du Fonds Mondial ; 		40
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Connaissance et expérience démontrées des programmes nationaux liés au VIH, à la tuberculose et à d'autres problèmes de santé 		20
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Expérience de travail avec les ONG et leur rôle en tant que prestataires de services dans le secteur de la santé, y compris le VIH, la tuberculose et d'autres 		20
<ul style="list-style-type: none"> ▪ maîtrise de la langue Français et de l'anglais et solides compétences en rédaction 		20
Offre financière (Offre inférieure/Offre*100)	30%	30
Total Score	Score technique * 70% + Score financier * 30%	

Les paiements se feront comme suit :

- 50% à la livraison des livrables 1 et 2.
- 50% à la livraison des livrables 3 et 4.

IX. CONFIDENTIALITÉ ET DROITS DE PROPRIÉTÉ

Le consultant individuel ne doit pas, pendant la durée ou après la fin de la mission, divulguer des informations exclusives ou confidentielles liées au service de consultance sans consentement écrit préalable. Les droits de propriété sur tous les documents et documents préparés par les consultants dans le cadre de la mission deviennent et restent la propriété du ministère de la santé.